

La réduction de la 4 voies, le maire n'en veut pas

Perros-Guirec — Erven Léon a pris position sur l'expérimentation que devrait mener le Département sur la RD788. Trop coûteuse, réflexion encore inachevée ... En l'état actuel, l'édile n'y est pas favorable.

Le projet de réduction de la quatre voies reliant Lannion à Perros-Guirec pourrait-il capoter avant même sa mise en place ? C'est en tout cas ce que laisse croire la prise de position d'Erven Léon lors du dernier conseil municipal. Le maire et conseiller départemental a demandé solennellement au Département de revoir sa copie, dénonçant d'une part le coût important de l'opération, mais aussi le glissement d'un dossier kénanais dans les affaires perrosiennes.

Répondant à une question diverse à l'issue du conseil, l'édile de Perros-Guirec a rappelé que la mise en place de cette expérimentation émanait de la municipalité de Saint-Quay-Perros, afin de répondre à deux problématiques : celle du carrefour de Ker-Noël, mais aussi l'aménagement de pistes cyclables entre Saint-Quay-Perros et Lannion. « C'est ce qui nous a poussés à demander une étude de trafic, qui a révélé que sur notre secteur, il y avait 13 000 à 14 000 véhicules en août, et 12 000 à 13 000 en septembre. Je ne vous cache pas que le résultat de cette étude nous a un peu surpris : 1 000 voitures d'écart entre août et septembre, c'est surprenant. Mais bon, c'est la réalité du comptage. »

Des coûts trop élevés

En partant de ce constat, plusieurs pistes de réflexion ont été ouvertes, afin de favoriser le déplacement à vélo dans le cadre des trajets domicile-travail. Et comme souvent, les solutions qui paraissent évidentes ne le sont pas tant que ça : les études ont montré que l'installation d'une piste cyclable le long de la quatre voies actuelle, ou encore la revalorisation de l'ancien chemin de fer en voie verte n'étaient pas envisageables : « Nous avons donc consulté des associations comme Trégor bicyclette pour envisager une expérimentation sur une partie de la quatre voies », révèle le maire.

Mais la question des coûts n'a été abordée que très tardivement, affirme Erven Léon : « Pour la mise en place de l'expérimentation, on se situe aux alentours de 300 000 €. Et si jamais



L'aménagement des feux de circulation rue Ernest-Renan est essentielle dans le projet d'expérimentation, mais la Ville n'a jamais été demandeuse d'un tel projet, rappelle l'édile.

PHOTO : OUEST-FRANCE

l'expérimentation est probante, ça serait entre 2 et 3 millions d'investissements. Autant vous dire que ça nous paraît totalement déraisonnable aujourd'hui, d'autant plus que nous n'avons pas d'étude quantitative du nombre de cyclistes qui emprunteraient cet aménagement. »

Mais le véritable point de crispation se situe sur l'aménagement de l'entrée de Perros-Guirec. En l'état actuel, le projet d'expérimentation préconise de supprimer les feux de circulation au croisement entre la rue Ernest-Renan et la rue du Colombier, afin de fluidifier la circulation sur le rond-point de Pont-Couennec : « La problématique de Saint-Quay-Perros s'est, au fur et à mesure, transformée en problématique de désengorgement de l'entrée de Perros-Guirec. Et aujourd'hui, le projet ne tient pas si on ne réalise pas le rond-point. Mais jamais la commune n'a jamais été demandeuse de cet amé-

nagement », poursuit le maire.

Et de conclure : « Aujourd'hui, au vu des coûts envisagés, mais aussi des modifications impérieuses des aménagements de Perros-Guirec, nous ne souhaitons pas que cette expérimentation soit menée en l'état actuel du projet. Nous ne sommes pas foncièrement contre ce projet, mais il faut réévaluer les alternatives avant de se lancer. » Une position qui semblait partagée par la plupart des

conseillers présents ce jour, pourrait mettre à mal la mise en place de ce dispositif expérimental. Le maire a demandé un rendez-vous avec le vice-président aux infrastructures des services du Département afin de reprendre la réflexion.

Victor GUILLAUD-L...

10 093

C'est le nombre de participation au sondage hier, à 18 h, sur notre sondage en ligne. « Êtes-vous favorable à la réduction de la quatre voies ? ». 46 % des sondés ont répondu oui, tandis que 54 % se disent contre cette expérimentation. Un écart relativement réduit, qui tend à montrer la complexité du dossier. Rappelons toutefois que ce sondage n'a aucune valeur dans la prise de décision des collectivités. Il s'agit juste d'un sondage initié par Ouest-France pour encourager le débat citoyen.